

LE BULLETIN DE VEILLE

Numéro
385

13 DECEMBRE 2019



SOMMAIRE

| | | |
|---|---|-----------|
| ○ | INSOLITE _____ | 3 |
| | PAGAILLE À MARSEILLE : LE DISTRIBUTEUR DE BILLETS ÉTAIT TROP GÉNÉREUX _____ | 3 |
| ○ | ACTUALITÉS _____ | 3 |
| | CRÉDIT AGRICOLE, CAISSE D'ÉPARGNE... LES CADEAUX DE NOËL DES BANQUES _____ | 3 |
| | INONDATIONS : AUGMENTATION DES AIDES À LA RÉDUCTION DES RISQUES VIA LE FONDS BARNIER _____ | 4 |
| | PRÊT IMMOBILIER : BERCY DEMANDE AUX BANQUES D'ÊTRE MOINS LAXISTES _____ | 4 |
| | BITCOIN : LE PREMIER FONDS RÉGULÉ PAR L'AMF EST ENFIN DISPONIBLE _____ | 5 |
| ○ | OFFRES _____ | 5 |
| | ASSURANCE AUTOMOBILE : BIENTÔT UNE NOUVELLE OFFRE À DESTINATION DES VOITURES CONNECTÉES _____ | 5 |
| | CRÉDIT DU NORD LANCE SA NÉOBANQUE POUR LES PROS _____ | 6 |
| ○ | DISTRIBUTION _____ | 6 |
| | APRÈS ALAN, UNE DEUXIÈME STARTUP FRANÇAISE DEVIENT UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE__ | 6 |
| | LA FINTECH ALLEMANDE SCORABLE SE LANCE EN FRANCE _____ | 7 |
| ○ | DIGITAL _____ | 7 |
| | ENTRE NÉOBANQUE ET SUPERCARTE, MAX D'ARKÉA A SÉDUIT 100 000 UTILISATEURS ET EN VISE LE DOUBLE _____ | 7 |
| | LA STARTUP DREAMQUARK LÈVE 14 MILLIONS D'EUROS POUR SON IA À DESTINATION DES BANQUES ET DES ASSUREURS _____ | 8 |
| ○ | PAIEMENTS _____ | 8 |
| | POURQUOI LA CARTE RESTE LE MOYEN DE PAIEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS _____ | 8 |
| ○ | RÉGLEMENTAIRE _____ | 9 |
| | LUTTE ANTI-BLANCHIMENT : DES CAS D'ESCROQUERIE EN ASSURANCE AUTO _____ | 9 |
| | L'ACPR SE VEUT RASSURANTE SUR LA CAPITALISATION DES ASSUREURS VIE FRANÇAIS _____ | 9 |
| ○ | RAPPROCHEMENTS _____ | 10 |
| | IBANFIRST ACQUIERT L'ALLEMAND FOREXFIX _____ | 10 |
| | EULER HERMES ET MOMENT UNISSENT LEURS FORCES CONTRE LE RETARD DE PAIEMENT ____ | 10 |

INSOLITE

La Provence
@laprovence

"Tu tapais 20, il distribuait 40. C'était comme ça depuis le début de l'après-midi. Un truc de fou !" 🤯... Scène surréaliste, hier soir à #Marseille, aux abords d'un distributeur de billets de banque qui fournissait plus de billets que l'utilisateur en demandait 🍀🍀🍀



48 11:37 - 8 déc. 2019

Pagaille à Marseille : le distributeur de billets était trop généreux

08 DÉCEMBRE 2019 – LE POINT

Lors de l'intervention des policiers, des dizaines de personnes attendaient plus ou moins patiemment pour retirer de l'argent, rapporte la « Provence ».

Certains distributeurs de billets peuvent se montrer... généreux. Dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 décembre, dans le 14^{ème} arrondissement de **Marseille**, le distributeur d'une agence de la **Caisse d'Épargne** s'est soudainement mis à donner le double du montant demandé par les clients venus retirer des billets de banque.

Un jeune homme, témoin de la scène durant une bonne partie de la journée de samedi, confie : « Tu tapais 20, il distribuait 40. C'était comme ça depuis le début de l'après-midi. Un truc de fou ! ». Bouche-à-oreille oblige, la nouvelle s'est vite propagée. A l'arrivée des policiers sur place, une centaine de clients attendaient leur tour.

Les fonctionnaires ont assuré la sécurité du distributeur jusqu'à ce qu'un technicien arrive et mette ce dernier hors service. [EN SAVOIR+](#)

ACTUALITÉS

Crédit Agricole, Caisse d'Épargne... Les cadeaux de Noël des banques

11 DECEMBRE 2019 – MONEYVOX

A l'approche de **Noël**, le **Crédit Agricole**, la **Banque Populaire** ou encore la **Caisse d'Épargne** organisent plusieurs jeux concours.

Partenaire du film *La Reine des Neiges 2*, le **Crédit Agricole** propose un séjour familial en **Islande** d'une valeur de 5 600 euros. Pour tenter votre chance, vous devez être majeur et vous rendre dans l'une des agences du Crédit Agricole partenaire avant le 12 janvier. Sur les 39 caisses régionales du groupe bancaire, 37 participent à l'opération. Outre ce voyage, des goodies Reine des Neiges et des cartes cadeaux **Cdiscount** sont également mis en jeu.

Pour son quiz de Noël, la **Caisse d'Épargne** (l'ensemble des 15 banques régionales) met également en jeu un séjour : un voyage pour deux personnes à **Lisbonne**, **Budapest** ou encore **Vienne**. Les conditions ? Il faut avoir au moins 18 ans et répondre aux 3 questions avant le 31 décembre. Le tirage au sort propose également des lots secondaires : une caméra et 2 chèques-cadeaux de 50 euros.

Les 11 banques du réseau **Banque Populaire** organisent exactement le même jeu concours (hors **Bred**). Pour participer, il faut se rendre sur le site « Jeufacelia ». [EN SAVOIR+](#)



Inondations : Augmentation des aides à la réduction des risques via le Fonds Barnier

09 DECEMBRE 2019 – NEWS ASSURANCE PRO

Les travaux destinés à réduire la vulnérabilité face aux inondations des habitations et de certains bâtiments professionnels vont bénéficier d'une prise en charge financière plus importante par l'Etat.

Désormais, le fonds de prévention des risques naturels majeurs (**FPRNM**), également appelé « **Fonds Barnier** », pourra prendre à sa charge jusqu'à 80% du financement de travaux prescrits dans le cadre des plans de prévention des risques d'inondation (**PPRI**). Ces plans dressent une cartographie des zones à risques et préconisent des mesures visant à réduire la vulnérabilité des biens et des personnes en cas d'inondation.

Après les inondations ayant frappé l'Aude en octobre 2018, l'exécutif avait augmenté la prise en charge des travaux volontairement engagés et prévus par les programmes d'action de prévention des inondations (**PAPI**).

Le décret publié samedi vient compléter ce dispositif de prévention des risques d'inondations pour les communes possédant un PPRI prescrivant de tels travaux, affirme le ministère de la Transition écologique et solidaire. « *C'est un progrès concret pour améliorer la sécurité des personnes et limiter les dommages aux biens [...]* », déclare la ministre Elisabeth Borne. **EN SAVOIR+**



Prêt immobilier : Bercy demande aux banques d'être moins laxistes

12 DECEMBRE 2019 – LA TRIBUNE

Le Haut conseil de stabilité financière (**HCSF**) recommande aux établissements de crédit français de resserrer les conditions d'octroi de prêt à l'habitat. Le marché du crédit immobilier a encore bondi de 6,7% à fin octobre et les autorités veulent prévenir les risques d'endettement excessif.

Les banques pourront s'écarter du strict respect de ces critères au maximum sur 15% de leur production, en se concentrant aux $\frac{3}{4}$ sur les profils de primo-accédants et d'acquéreurs de leur résidence principale. Les pouvoirs publics veulent mieux maîtriser les effets de l'endettement pour l'investissement locatif. Ils souhaitent aussi protéger les ménages modestes d'une remontée des taux.

Le **HCSF** rappelle que le modèle français de financement du logement « repose sur des crédits à taux fixe, pour des maturités raisonnables, octroyés sur la base d'une analyse de la capacité de remboursement des ménages emprunteurs », et qu'il a démontré sa « résilience » pendant la crise financière.

L'**ACPR** sera chargée de suivre les pratiques de tarification des établissements en matière de prêt immobilier et de vérifier que « la couverture des coûts et des risques est appropriée ». Le HCSF sera attentif au respect des bonnes pratiques. La Fédération bancaire française (**FBF**) indique qu'elle étudiera avec attention la recommandation détaillée à venir du HCSF. **EN SAVOIR+**



Bitcoin : le premier fonds régulé par l'AMF est enfin disponible

11 DECEMBRE 2019 – LES ECHOS

Le fonds 100% crypto de la société française **Napoleon Asset Management** a été lancé il y a quelques jours.

Le fonds baptisé **Napoleon Bitcoin Fund** est réservé aux professionnels - fonds, sociétés de gestion et autres - capables de mettre un ticket minimum de 100 000 euros. Le fonds ne va pas détenir les bitcoins en direct mais va répliquer sa performance via des contrats à terme listés à la **Bourse de Chicago**.

Napoleon AM n'est pas la première société française à proposer aux professionnels d'investir dans des produits financiers crypto. Fin 2017, **Tobam** avait annoncé le lancement d'un fonds bitcoin, une première à l'époque en **Europe**. Mais celui-ci était non régulé faute d'un cadre adapté.

La **loi Pacte**, adoptée au printemps, a justement donné un cadre au secteur. Elle a modifié les dispositions du Code monétaire et financier relatives aux actifs éligibles à l'investissement par des fonds professionnels spécialisés (**FPS**). Depuis l'adoption de la loi, une blockchain peut composer l'actif d'un FPS, et il n'y a pas de limite sur l'exposition. [EN SAVOIR+](#)

OFFRES

By Miles. LOG IN SET A QUOTE

The less you drive, the less you pay.

Traditional insurance doesn't make sense if you don't drive much. With us, a fixed annual cost covers your car while it's parked, then you just pay for the miles you drive each month.

Fairer pricing. Pay for what you use and always be covered by fully comprehensive insurance. No Claims Bonus protection comes as standard.

Total transparency. Instantly see the exact cost of each day's driving in our app, then pay for what you've driven monthly. Simple as that.

Easier to manage. Stay in complete control with simple bills, reminders and features to help you take care of your car on a daily basis.

Assurance automobile : bientôt une nouvelle offre à destination des voitures connectées

10 DECEMBRE 2019 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

L'assurtech britannique **By Miles**, en collaboration avec **La Parisienne Assurances**, lance une nouvelle police d'assurance pour les véhicules connectés. Une rareté qui s'inscrit dans les pas du constructeur automobile **Tesla**.

Cette nouvelle police d'assurance est réservée aux utilisateurs de **Tesla, Outre-Manche** dans un premier temps, mais a vocation à aller plus loin. Elle extrait les informations de kilométrage du véhicule en temps réel pour ajuster en fonction le prix de l'assurance auto du conducteur. En reliant directement ses comptes **By Miles** et Tesla, l'assuré pourrait être aidé en temps réel si sa voiture est volée. Par ailleurs, l'assurtech précise que son tarif ne dépend réellement que du nombre de kilomètres/miles parcourus.

By Miles fait en effet le même constat que Tesla : l'assurance peut rapidement devenir un budget assez prohibitif alors même que les petits conducteurs pourraient faire d'importantes économies avec une assurance plus flexible que celles proposées par les « *old fashioned* », assureurs auto existants.

Par ailleurs, By Miles a mené une levée de fonds de série A de cinq millions de livres (six millions d'euros) pour accélérer son développement. [EN SAVOIR+](#)



Crédit du Nord lance sa néobanque pour les pros

12 DECEMBRE 2019 - LES ECHOS

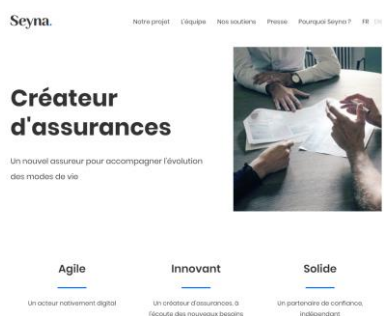
La filiale de **Société Générale** lance **Prismea**, une start-up issue du programme intrapreneuriat maison, qui propose une offre « 100% digitale » dédiée aux auto-entrepreneurs, artisans, commerçants, TPE et petites PME.

Prismea proposera des services bancaires classiques avec ouverture de compte simplifiée et fourniture de moyens de paiement, mais aussi une solution d'agrégation de comptes bancaires et des outils de prévision de trésorerie et de gestion financière. Trois forfaits seront disponibles, à 9, 29 et 75 euros par mois, auxquels il sera possible d'ajouter des options payantes.

Fin 2020, la souscription en ligne de crédits à court terme sera proposée (12 mois maximum) sur des montants compris entre 2 000 et 100 000 euros. « Avec une réponse apportée en seulement 10 minutes et des fonds décaissés sous 48 heures », promet la start-up.

La néobanque bénéficie des moyens et de la force de frappe de sa maison-mère. Prismea fonctionnera sur la plateforme de services et de paiements **Treazor** (start-up achetée en septembre 2018 par **Société Générale**). Ses crédits seront évidemment garantis par le groupe **Crédit du Nord**. L'offre Prismea pourra être complétée par un accompagnement en agences, auprès des conseillers du Crédit du Nord. **EN SAVOIR+**

DISTRIBUTION



Après Alan, une deuxième startup française devient une compagnie d'assurance

11 DECEMBRE 2019 - LA TRIBUNE

La startup **Seyna** est le 1^{er} assureur indépendant à avoir obtenu un agrément pour des activités d'assurance-dommages par l'ACPR depuis 36 ans.

« Notre agrément nous permet d'intervenir sur les dommages, la responsabilité civile et les pertes financières », précise Philippe Mangematin, directeur général et cofondateur de la startup. En parallèle, la nouvelle assurtech, accompagnée par l'incubateur **Platform58** de **La Banque Postale**, a procédé à une levée de fonds de 14 millions d'euros. Le tour de table est mené par **Global Founders Capital**, **Allianz France** et une douzaine de business angels.

Seyna opérera en marque blanche par l'intermédiaire d'un réseau de partenaires. Elle prévoit de commercialiser six produits : une assurance locative à destination des étudiants, une autre couvrant leurs frais de scolarité en cas de maladie entraînant un redoublement, une assurance dédiée aux travailleurs indépendants pour couvrir leur matériel, une couverture annulation de billetterie ...

Un développement européen est envisagé à moyen terme « mais nous nous concentrerons sur le marché français la première année ». A l'international, Seyna a pour modèle l'allemand **Element** ou le chinois **ZhongAn**. **EN SAVOIR+**



La fintech allemande Scorable se lance en France

10 DECEMBRE 2019 – L'AGEFI

La société permet aux gestionnaires d'actifs d'évaluer le risque d'un placement obligataire. Elle vise entre huit et dix clients français en 2020.

L'allemande **Scorable** a annoncé son lancement sur le marché français, après avoir débuté ses activités en **Allemagne** fin septembre. Sur les 4 000 milliards d'euros d'actifs sous gestion en **France**, 40% sont du *fixed income*. « *C'est une classe d'actifs qui n'est quasiment pas couverte par les solutions d'intelligence artificielle (IA)* », constate Victor Chicha, responsable du développement en France de Scorable. La fintech utilise l'IA pour aider les gestionnaires d'actifs à évaluer le risque d'un placement obligataire.

En parallèle, la fintech s'est aussi lancée aux **Etats-Unis**, aux **Pays-Bas**, au **Luxembourg** et en **Suisse**. Elle vise aussi le **Royaume-Uni** en 2020. L'objectif de la fintech est de conquérir entre huit à dix clients en France d'ici à la fin 2020.

Créée en avril 2018 à **Berlin**, la fintech souhaite enrichir sa solution l'an prochain. Soutenue par l'assureur **Talanx** et **Deloitte**, Scorable débarque dans un marché français où plusieurs fintech ont déjà pris leurs marques. **EN SAVOIR+**

DIGITAL

Entre néobanque et supercarte, Max d'Arkéa a séduit 100 000 utilisateurs et en vise le double

10 DECEMBRE 2019 – LA TRIBUNE

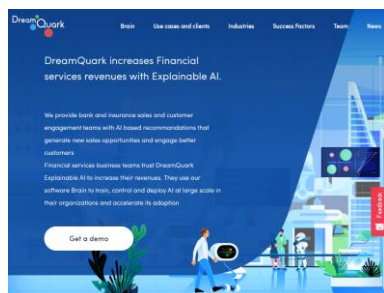


L'offre mobile **Max** du groupe **Crédit Mutuel Arkéa** a peiné à être bien identifiée et comprise par les particuliers. Elle entame une nouvelle phase de croissance, soutenue par une campagne TV. A moyen terme, elle envisage un développement en **Suisse** et en **Belgique**.

Max a fait le choix d'un positionnement atypique : celui d'un assistant bancaire virtuel et jouant le rôle de « *super carte* », permettant à un utilisateur de regrouper tous ses comptes et cartes et de les piloter depuis l'appli mobile Max.

80% des utilisateurs détiennent une carte bancaire Max proposée gratuitement et sans frais à l'étranger. 70% des détenteurs de la carte l'utilisent pour sa fonctionnalité de « *méta-carte bancaire* » et ne se servent pas du compte courant Max. « *Plus de 85% des personnes ayant téléchargé l'application s'y connectent au moins quatre fois par mois pour consulter un compte bancaire, échanger avec un conseiller ou pour toute autre demande* » indique Didier Ardouin.

Pour doper ses revenus, Max doit rendre l'usage de sa carte le plus attractif possible. Elle mise donc notamment sur le cashback. Max s'est entourée de deux spécialistes, **Paylead** et **Plebicom**. Le lancement est prévu en 2020. Dans les mois à venir, Max proposera également une carte de paiement en métal, plébiscitée par les utilisateurs, moyennant une contribution mensuelle dont le prix n'a pas encore été fixé. **EN SAVOIR+**



La startup DreamQuark lève 14 millions d'euros pour son IA à destination des banques et des assureurs

13 DECEMBRE 2019 – FRENCHWEB

La start-up française **DreamQuark** mise sur l'intelligence artificielle pour aider les banques et les assureurs à prendre de meilleures décisions.

DreamQuark était au départ tournée vers le secteur de la santé avant de se concentrer sur la finance et l'assurance. La société a fait le pari de développer une intelligence artificielle qui puisse être explicable auprès des clients des banques et des assureurs.

Pour s'étendre en **Europe**, la société annonce un tour de table de 14 millions d'euros mené par **Alma Mundi**. **AG2R La Mondiale**, **NewAlpha Asset Management**, **Keen Venture Partners** et **CapHorn** ont également participé à l'opération. Celle-ci permet à l'entreprise d'accélérer l'intégration de son intelligence artificielle aux principales solutions métier du marché.

Si l'approche de la start-up a, qui a pris corps dans sa plateforme **Brain**, a permis de convaincre des acteurs comme **BNP Paribas** et **AG2R La Mondiale**, elle doit cependant se méfier de géants venus d'**outre-Atlantique**. Et pour cause, les **GAF**A commencent à sérieusement s'intéresser aux secteurs de la santé, de la banque et de l'assurance. **EN SAVOIR+**

PAIEMENTS

Pourquoi la carte reste le moyen de paiement préféré des Français

10 DECEMBRE 2019 – LES ECHOS

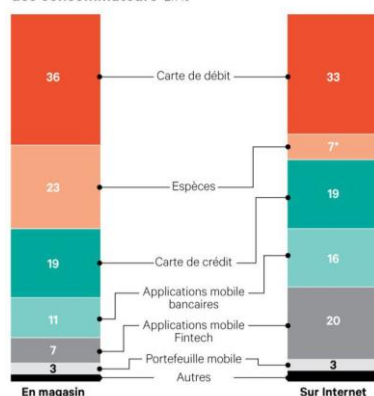
Près de 30 ans après son lancement, la carte de paiement fait mieux que résister face à l'évolution du secteur et aux nouvelles technologies.

Selon un rapport de **Payments Europe**, 36% des Européens préfèrent utiliser leurs cartes. 76% d'entre eux jugent que la carte bancaire est le « meilleur » moyen de paiement. En **France**, plus de 80% de la population juge la carte efficace et rapide.

Les cartes bancaires ont bénéficié d'un double phénomène. D'abord, c'est l'arrivée du sans-contact. Ce système de paiement qui consiste à passer sa carte sur un terminal sans faire son code a donné un second souffle aux cartes. Selon la **BCE**, la carte bancaire représente aujourd'hui presque 20% des paiements en dessous de 30 euros en **Europe**.

L'arrivée des portefeuilles numériques comme **Apple Pay** et **Google Pay** a aussi eu un effet positif sur les cartes bancaires. Même si elles sont dématérialisées dans les smartphones, les cartes ont une existence physique. **EN SAVOIR+**

Moyens de paiement préférés des consommateurs En %



*Paiements à la livraison

LES ECHOS - SOURCES: PAYMENTS EUROPE, BCE / PHOTO: SHUTTERSTOCK

RÉGLEMENTAIRE

Lutte anti-blanchiment : des cas d'escroquerie en assurance auto

11 DECEMBRE 2019 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Le rapport sur les tendances et analyse des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme a été publié par **Tracfin** (Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits FINANCIERS clandestins).

Tracfin identifie les escroqueries commises en bande organisée comme une des sources de capitaux à blanchir. En matière assurancielle, le rapport met en exergue les escroqueries réalisées dans le secteur de l'automobile.

Le blanchiment des fonds récoltés via les réseaux structurés ou les garages éphémères s'effectue par l'intermédiaire de structures commerciales et d'opérations de transfert de fonds. En l'espèce, certains des véhicules sinistrés avaient été achetés et revendus entre la société souscriptrice et d'autres sociétés du réseau en un temps très court. Ces escroqueries permettent de « *bancariser des fonds circulants jusque-là sous forme d'espèces* ».

Tracfin relève que le secteur de l'assurance pris dans son ensemble est « *une source de renseignement précieux* » et conclut que « *la nature transverse des produits d'assurance permet de collecter des informations sur de nombreuses thématiques [...]* » **EN SAVOIR+**

L'ACPR se veut rassurante sur la capitalisation des assureurs vie français

04 DECEMBRE 2019 – L'AGEFI

A la suite des diverses opérations de recapitalisation des assureurs vie observées ces derniers mois, Bernard Delas, vice-président de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (**ACPR**), a tenu à préciser que « *le niveau de capitalisation du secteur est adéquat et prudent* ».

Le taux de couverture du capital de solvabilité (**SCR**) des assureurs est passé de 240% au 31 décembre 2018 à 214% à la fin de mois de septembre 2019. En neuf mois, il a donc baissé de 26 points de base. Cette baisse a été encore plus marquée dans le secteur de l'assurance vie, à -30 points de base pendant la période.

Depuis l'entrée en vigueur de **Solvabilité 2**, les ratios prudentiels du secteur de l'assurance se révèlent très sensibles à l'évolution des marchés d'actions ou de taux, mais « *il s'agit d'indicateurs avancés* », souligne Bernard Delas.

Par ailleurs, certains observateurs estiment que « *les recapitalisations des assureurs vie sont parfois la conséquence des dividendes extrêmement élevés qu'ils versent à leur maison mère. Sans ces dividendes versés, ils pourraient tout à fait autofinancer leurs besoins en capitaux* ». **EN SAVOIR+**

RAPPROCHEMENTS

iBanFirst acquiert l'allemand Forexfix

11 DECEMBRE 2019 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

Après avoir mis les pieds aux **Pays-Bas**, **iBanFirst**, acteur international des services financiers offrant des solutions au-delà des frontières bancaires, annonce le 11 Décembre avoir fait l'acquisition de **Forexfix**, start-up allemande spécialisée dans le marché des changes.

À la suite de l'acquisition, les clients de **Forexfix** vont bénéficier de la plateforme d'**iBanFirst**, une interface unique pour payer et recevoir des paiements en devises, couvrir leur risque de change et financer leur développement international.

Ce rachat participe au changement d'échelle d'iBanFirst et contribue à ses 5 milliards d'euros de paiements traités cette année. La société iBanFirst s'appuie sur la puissance de sa technologie et la connaissance du marché germanophone de Forexfix pour poursuivre son expansion en **Europe**.

Selon Pierre-Antoine Dusoulier, PDG et fondateur d'iBanFirst, « [...] Cet accord démontre la capacité d'iBanFirst à proposer des solutions de paiement internationales pertinentes à un nombre toujours grand d'entreprises à travers l'Europe et à développer ses activités dans de nouveaux pays ». **EN SAVOIR+**



Euler Hermes et Moment unissent leurs forces contre le retard de paiement

13 DECEMBRE 2019 – ASSURANCES & BANQUE

Euler Hermes et **Moment**, une plateforme d'assurance à la facture contre le retard de paiement, nouent un partenariat permettant aux TPE-PME d'être payées à l'échéance prévue.

Avec ce partenariat, **Euler Hermes** franchit une nouvelle étape de son plan stratégique « *Confidence to be Bold* » en poursuivant son expansion vers des produits innovants et de nouveaux marchés.

En 2015, Euler Hermes créait la « *Digital Agency* » d'Euler Hermes (**EHDA**), une structure dédiée à l'innovation pour réinventer l'assurance-crédit. C'est au sein de cette structure dont il faisait partie à l'époque, que Raphael Kakon a eu l'idée de développer une solution 100% digitale dédiée aux PME. Raphael Kakon et Euler Hermes ont alors conjointement décidé de créer une structure indépendante et très agile, qui deviendra **Moment**.

Dans le cadre de leur partenariat, Euler Hermes fournit à Moment une police d'assurance innovante et sur mesure conçue sur la base de son API Single Invoice Cover. Celle-ci permet à la fintech de se développer en bénéficiant de la garantie d'Euler Hermes, leader mondial de l'assurance-crédit, gage de confiance pour ses clients et prospects. **EN SAVOIR+**



LE CONSEIL SUR-MESURE POUR TRANSFORMER ET OPTIMISER VOS ENVIRONNEMENTS LES PLUS COMPLEXES.



csaconsulting est devenu en plus de 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

CONTACTEZ-NOUS